

## COMPTE-RENDU

### Séance ordinaire du Conseil Municipal

Vendredi 10 juillet 2020 à 20 heures 30 - Salle Roche Close

**Date de convocation :** 2 juillet 2020

**Nombre de conseillers :** 15 en exercice, 12 présents, 15 votants

**Présents :** Laurent PASCAL, Nathalie ESCLAPEZ, Dominique BARON, Guillaume CHABOT, Christophe BESSON, Jean REMUSAT, Virginie ISOARD, Audrey MANIVET, Fabien PIOLLE, Thomas SILVE, Maxime MUSSO

**Excusés ayant donné pouvoir :** Corinne LABELLE ayant donné pouvoir à Guillaume CHABOT ; Alain PASTRE ayant donné pouvoir à Nathalie ESCLAPEZ ; Brigitte THOMAS ayant donné pouvoir à Laurent PASCAL.

**Absents :** /

**Présidence :** Laurent PASCAL, Maire de la commune de Seyne

**Secrétariat de séance :** Fabien PIOLLE

Points ajoutés à l'ordre du jour : validation marché de fourniture en électricité tarifs > 36 Kva / convention de répartition des ventes pass inter-stations entre les 3 stations de la vallée

### THEMATIQUES TRANSVERSALES

- Election des délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020  
Délégués titulaires : M. Laurent PASCAL, Mme Nathalie ESCLAPEZ, M. Dominique BARON  
Délégués suppléants : Mme Audrey MANIVET, M. Maxime MUSSO, Mme Virginie ISOARD  
Election à l'unanimité des suffrages exprimés (15 voix pour)

### CAO - FINANCES

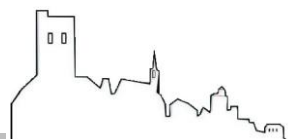
- Validation marché de fourniture en électricité tarifs > 36 Kva pour les points de livraison de la Maison des Jeunes, Maison de Pays, local chaufferie des Résidences Saint Pierre, remontées mécaniques du Grand-Puy. Reconduction pour une durée d'1 an. **Voté à l'unanimité**

### COOPERATION INTERCOMMUNALE

- Conventions de participation à l'achat d'un appareil de contrôle des bornes incendie. Le Maire a déjà délégué pour procéder à l'acquisition. Autorisation du Maire à signer la convention à intervenir avec les différentes communes intéressées. Chaque commune ayant participé à l'investissement pourra ensuite utiliser l'appareil dédié. Montant de la participation au prorata du nombre de bornes à contrôler. **Voté à 14 voix pour et 1 abstention (Thomas SILVE)**

### GRAND-PUY

- Convention de répartition des ventes pass inter-stations entre les 3 stations de la vallée. Autorisation du Maire à signer la convention à intervenir pour la saison 2020/21 uniquement selon une clef de



répartition qui sera à préciser (7 ou 10% de rémunération pour la station du Grand-Puy). **Voté à l'unanimité**

## **QUESTIONS DIVERSES**

**La séance est levée à 22h00.**

